

VINCENT DELCORPS

LA VIOLENCE COMMUNAUTAIRE EN BELGIQUE

La question linguistique traverse la Belgique d'un bout à l'autre de son territoire et de son histoire. La violence physique n'apparaît toutefois que rarement. Les mots fusent plus que les balles. Et les morts peuvent se compter sur les doigts d'une seule main.

La violence et le sang ne sont pourtant pas absents de l'histoire de Belgique. Pour avoir tenté d'obtenir des droits politiques et sociaux, plusieurs dizaines d'ouvriers ont perdu la vie¹. Le pays a également connu différents cas d'attentats politiques. En avril 1902, le leader catholique Arthur Verhaegen échappe à l'explosion d'une bombe à son domicile². En octobre de la même année, l'anarchiste italien Gennaro Rubino tente d'assassiner le roi Léopold II³. Lors de la campagne électorale de 1936, un propagandiste socialiste est assassiné⁴. Peu avant les élections législatives de 1965, c'est un militant communiste qui

1. En 1868 et 1869, plus de vingt personnes sont tuées lors de grèves tumultueuses dans le Borinage (Éliane Gubin et Jean-Pierre Nandrin, « La Belgique libérale et bourgeoise. 1846-1878 », dans Michel Dumoulin, Vincent Dujardin, Emmanuel Gérard, Mark Van den Wijngaert (dir.), *Nouvelle Histoire de Belgique*, vol. 1, Bruxelles, Édition Complexe, 2005, p. 143). En 1886, plus de vingt ouvriers sont tués lors de révoltes prolétaires, essentiellement dans la région de Charleroi (Xavier Mabille, *Nouvelle histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, CRISP, 2011, p. 158-160). Quelques années plus tard, le sang coule encore lors de manifestations en faveur du suffrage universel (Gita Deneckere, « Les turbulences de la Belle Époque. 1878-1905 », dans M. Dumoulin, V. Dujardin, E. Gérard, M. Van den Wijngaert (dir.), *op. cit.*, p. 82). En 1936, une femme est tuée et de nombreuses personnes sont blessées à Quaregnon lors de manifestations pour l'amélioration des conditions de travail (Jean Vanwelkenhuyzen, 1936. *Léopold III, Degrelle, van Zeeland et les autres...*, Bruxelles, Racine, 2004, p. 250). En 1966, c'est dans le Limbourg que ça chauffe. Deux manifestants perdent la vie lors de manifestations, après l'annonce de la fermeture de la mine de Zwartberg (Vincent Dujardin, *Pierre Harmel*, Bruxelles, Le Cri, 2004, p. 401). À chaque fois, ce sont des affrontements avec les forces de l'ordre qui sont à l'origine du drame.
2. Jan Demaeyer, *De rode baron. Arthur Verhaegen. 1847-1917*, Louvain, Universitaire Pers Leuven, 1994, p. 355.
3. Mark Van den Wijngaert, « Un souverain illustre au pouvoir limité », dans Vincent Dujardin, Valérie Rosoux, Tanguy De Wilde (dir.), *Léopold II. Entre génie et gêne. Politique étrangère et colonisation*, Bruxelles, Racine, 2009, p. 19.
4. Emmanuel Gérard, « La Démocratie rêvée, bridée et bafouée. 1918-1939 », dans M. Dumoulin, V. Dujardin, E. Gérard, M. Van den Wijngaert (dir.), *op. cit.*, vol. 2, p. 212.

est tué lors d'une bagarre à Tubize entre « moscoutaires » et « pékinois »⁵. Plus célèbres sont les cas de Julien Lahaut⁶ et d'André Cools⁷ : le président du parti communiste est tué en 1950, le président du parti socialiste en 1991.

Enfin, nous ne pouvons ignorer deux épisodes qui ont marqué les consciences du pays : la question royale et la grève de l'hiver 1960. Malgré leur dimension communautaire, nous les excluons de notre étude. Entre 1944 et 1950, le pays se divise autour de la question de savoir si le roi Léopold III doit revenir au pays et retrouver le trône. Cette fracture peut être étudiée sous son angle communautaire : en effet, si la Flandre est très largement favorable au retour du Roi, la Wallonie s'y oppose clairement⁸. Le Souverain regagne le pays, mais son retour sera de très courte durée. La pression de la rue augmente ; le 30 juillet, trois manifestants wallons perdent la vie suite à des affrontements avec les forces de l'ordre à Grâce-Berleur. Une quatrième personne décèdera de ses blessures. Léopold III abdique finalement au profit de son fils, Baudouin. En Flandre, l'épisode laisse des traces : on a le sentiment que la minorité wallonne dicte la loi. L'affaire a certes été violente, mais il faut reconnaître que l'objet du conflit, en son essence, n'est guère communautaire.

Durant l'hiver 1960-1961, un énorme mouvement de grève éclate en opposition à la « Loi unique », un ensemble de mesures de rigueur décidées par le gouvernement. Lors d'affrontements avec les forces de l'ordre, quatre personnes perdent la vie. Le moteur des grévistes est essentiellement socio-économique, mais l'événement est aussi communautaire. Le comité national de la FGTB se divise d'ailleurs sur l'opportunité d'une grève générale. La motion d'André Renard, favorable à la grève, est rejetée par une légère majorité, essentiellement composée de représentants flamands⁹. Clairement, la grève met en évidence une crise profonde entre les deux peuples de Belgique¹⁰ ; elle sert aussi de catalyseur dans l'affermissement d'une conscience wallonne. Au printemps 1961, André Renard crée le Mouvement populaire wallon.

Le contentieux linguistique est intimement lié à la création du pays. Il faut dès lors plonger au cœur du XIX^e siècle pour pouvoir l'appréhender. Nous assisterons à l'émergence du mouvement flamand et constaterons les oppositions qu'il suscite. Au fil des décennies, et jusqu'à la plus récente, nous épingleons les épisodes où les problèmes communautaires débouchent sur des actes de violence.

5. « Les élections communales du 11 octobre 1970 (I) », dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 23 octobre 1970, n° 476, p. 11.

6. Les circonstances exactes de l'assassinat n'ont pas encore été clairement établies. Le 15 mai 2011, un projet de recherche scientifique coordonné par le CEGES a démarré à cette fin. En attendant ses résultats, voir Rudi Van Doorslaer, Étienne Verhoeyen, *L'assassinat de Julien Lahaut*, Bruxelles, La Renaissance du livre, 2010.

7. Voir Marnix Beyen, Philippe Destatte, *Nouvelle histoire de Belgique. 1970-2000. Un autre pays*, Bruxelles, Le Cri, 2009, p. 106-109.

8. Au niveau national, 57,68 % des voix exprimées lors de la consultation populaire du 12 mars 1950 sont en faveur du retour de Léopold III. En Flandre, le Roi obtient 72 % de « oui » ; en Wallonie, le chiffre passe à 42 %, tandis qu'il est de 48 % dans l'arrondissement de Bruxelles (Vincent Dujardin, Mark Van den Wijngaert, *Nouvelle histoire de Belgique. 1940-1950. La Belgique sans roi*, Bruxelles, Le Cri, 2010, p. 113-114).

9. Pierre Tilly, André Renard, *Biographie*, Bruxelles, Le Cri, 2005, p. 607-608.

10. P. Tilly, *op. cit.*, p. 680.

LES PREMIERS PAS DU MOUVEMENT FLAMAND

En 1830, les dirigeants de la jeune Belgique indépendante optent pour un État essentiellement unitaire et centralisé¹¹. Assez naturellement, ils voient dans la langue française un des moyens de développer le sentiment national : la Belgique sera unilingue, les dialectes wallons, flamands et allemands n'ayant pas voix au chapitre¹².

Sans surprise, la langue se situe au cœur des premières revendications du mouvement flamand. Dès 1840, dans un pétitionnement, 13 000 personnes réclament l'utilisation du néerlandais dans l'enseignement, l'administration et la justice flamands. Le texte est largement ignoré par les classes dirigeantes. Dans les décennies qui suivent, alors que les premières conquêtes se dessinent très lentement, l'image, particulièrement durable, d'une Flandre linguistiquement opprimée se développe. Bien plus que communautaire, le clivage est toutefois social. Le peuple se plaint avant tout de sa situation socio-économique. Quant au français, il est surtout la langue des dominants, qu'ils soient wallons, bruxellois ou flamands¹³.

En 1873 et 1878, les premières lois linguistiques sont votées : elles règlent l'usage du néerlandais dans la justice et dans les actes administratifs de l'État central. Leur application délimitera, sur le territoire national, une partie exclusivement francophone et une partie bilingue, créant ainsi une brèche dans le principe d'un territoire entièrement unilingue. Il n'est pas anodin de constater que les premières victoires obtenues par le mouvement flamand l'ont été à la suite d'âpres discussions et de vifs conflits. Fruits d'oppositions et de compromis, ces lois ne satisfont d'ailleurs personne.

La révision constitutionnelle de 1893, octroyant le suffrage universel – tempéré par le vote plural – donne un coup d'accélérateur au mouvement flamand. Les partis politiques doivent soudainement s'intéresser au peuple. Le parti catholique se tourne tout particulièrement vers la Flandre¹⁴. En 1898, c'est la loi d'égalité qui est votée : dorénavant, les lois seront promulguées dans les deux langues. Parmi les arguments invoqués par les défenseurs du texte, on retrouve une dimension sociale : cette loi serait une conséquence nécessaire du suffrage universel et un antidote à la lutte des classes¹⁵. La dimension sociale se superpose à nouveau à la dimension purement linguistique. Le projet suscite d'ailleurs de nombreuses résistances au sénat – la plus aristocratique des deux chambres. Après le vote, des rixes éclatent entre partisans et opposants de la loi¹⁶.

11. Voir à ce sujet Els Witte, « La construction de la Belgique. 1828-1847 », dans M. Dumoulin, V. Dujardin, E. Gérard, M. Van den Wijngaert (dir.), *op. cit.*, vol. 1, p. 97-100.

12. Voir E. Witte, « La construction de la Belgique. 1828-1847 », *op. cit.*, p. 166-167.

13. Jean Stengers et Éliane Gubin, *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918*, t. 2 : *Le grand siècle de la nationalité belge*, Bruxelles, Racine, 2002, p. 63-68.

14. J. Stengers, É. Gubin, *op. cit.*, p. 103-104.

15. J. Stengers, É. Gubin, *op. cit.*, p. 113-114.

16. P. Frederick, *Schets eener geschiedenis der Vlaamsche beweging*, t. II, Gand, 1906, p. 215, cité par J. Stengers, É. Gubin, *op. cit.*, p. 111.

L'impatience croît. Jusqu'alors, le mouvement flamand a évolué dans un cadre belge : c'est pour consolider la nation que l'on plaide en faveur de l'égalité des langues. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le contexte a changé. Le conflit a permis au sentiment patriotique d'atteindre des sommets et les revendications flamandes font l'objet d'un « regain d'indifférence¹⁷ ». Mais dans le même temps, l'image d'une Flandre opprimée sort renforcée des tranchées et va servir de socle pour un nationalisme radicalisé. Durant l'entre-deux-guerres, on entend les premiers cris anti-belges : c'est le début de l'affrontement entre deux nationalismes, le flamand et le belge. C'est aussi durant l'entre-deux-guerres que les troubles communautaires feront leur première victime.

SE BATTRE POUR GAND

Parmi les griefs du mouvement flamand, soulignons-en un : la « néerlandisation » de l'université d'État de Gand. La lenteur mise pour répondre à cette revendication provoquera une vive déception au sein de l'opinion flamande¹⁸ et sera à la source de plusieurs incidents.

Le 22 novembre 1918, au lendemain de la victoire, le roi Albert évoque l'université de Gand dans son discours devant les Chambres réunies¹⁹. Mais sur le terrain, au travers de diverses actions et manifestations, les étudiants expriment leur souhait de résultats concrets²⁰. En 1921, le rejet, au Parlement, de la proposition de loi sur la « néerlandisation » de l'université provoque de l'agitation dans les rues²¹. Deux ans plus tard, une grande manifestation a lieu à Bruxelles. Plusieurs dizaines de milliers de personnes défilent pour s'opposer à la « néerlandisation » de l'université²². Quelques incidents sont signalés ; un homme légèrement blessé par un pétard est transporté à l'hôpital²³.

En 1930, la « néerlandisation » est votée. La cérémonie d'ouverture de l'année académique 1930-1931 est pourtant marquée par un incident : alors que la Brabançonne est diffusée, une foule d'étudiants se mettent à chanter – à crier ! – le *Vlaamse Leeuw*²⁴. L'année suivante, pour éviter tout nouveau trouble, c'est en privé que le Conseil académique ouvre l'année. Cela provoque des bagarres dans les rues. La gendarmerie intervient ; *De Schelde* parle même de

17. Voir Sophie De Schaepdrijver, *La Belgique et la Première Guerre mondiale*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2004, p. 298.

18. X. Mabilie, *op. cit.*, p. 208.

19. « Le Gouvernement proposera au Parlement de créer dès à présent les assises d'une université flamande à Gand, sauf à réserver aux Chambres qui suivront la consultation électorale le soin d'en régler les modalités définitives », déclare le roi Albert (Annales parlementaires Chambre, 22 novembre 1918, p. 5).

20. Ruben Mantels, Hans Vandevoorde, « *Maar wat een wespenest !* », *Het rectoraat van August Vermeylen en de vernederlandsing van de Gentse Universiteit*, Gand, UGentmemorie – Academia Press, 2010, p. 19.

21. R. Mantels, H. Vandevoorde, *op. cit.*, p. 24.

22. *La Flandre libérale*, qui soutient largement l'initiative, évoque le chiffre de 100 000 manifestants (*La Flandre libérale*, 29-30 janvier 1923).

23. *La Flandre libérale*, 29-30 et 31 janvier 1923.

24. R. Mantels, H. Vandevoorde, *op. cit.*, p. 7.

« charge sanglante²⁵ ». En janvier 1933, la ville connaît de nouveaux troubles²⁶. Des étudiants organisent un boycott : ils veulent que l'école de vétérinaire dispense ses cours en néerlandais. La situation dégénère. Quelques têtes brûlées prennent d'assaut le rectorat ; des étudiants armés de bâtons se battent avec la police, qui procède à de nombreuses arrestations. Le recteur Vermeylen décide de fermer l'université pendant quatre jours.

UN DRAME À ANVERS

11 juillet. En Flandre, la date est symbolique : elle rappelle la victoire sur les Français lors de la bataille des Éperons d'or, en 1302. Depuis la fin de la guerre, cette journée s'est définitivement imposée comme celle du mouvement flamand²⁷. La ville d'Anvers apparaît à cet égard comme un des hauts lieux de son combat. Or, en 1920, il existe dans la ville une ordonnance interdisant tout rassemblement de plus de dix personnes sur la voie publique²⁸. Une interdiction d'ailleurs rappelée par Jan De Vos, le bourgmestre « fransquillon » de la métropole. Le 11 juillet, c'est dès lors à Borgerhout, à l'extérieur de la ville, que les commémorations ont lieu. Mais des manifestants s'en vont tout de même sur la Grand-Place, où la situation dérape. La police tente de faire disparaître les drapeaux arborés par les manifestants. Une quinzaine de coups de feu sont tirés²⁹. Des deux côtés, on dénombre des blessés. Une personne ne se relèvera jamais : Herman Van der Reeck³⁰. Agé de 19 ans, le jeune homme, proche des idées communistes, était aussi un fervent défenseur des droits de la Flandre. « L'épanouissement politique et linguistique du Flamand était pour lui irrémédiablement lié à la libération du prolétariat³¹ », écrit Guy Leemans.

Dans les jours qui suivent le drame, la presse le commente de diverses manières. *Vooruit*, par exemple, à défaut d'insister sur les convictions communautaires du défunt, met l'accent sur son engagement social et compare l'épisode du 11 juillet aux manifestations organisées par le Parti ouvrier, en faveur des droits politiques et sociaux des travailleurs³². Plutôt qu'une dimension communautaire, le journal socialiste donne au drame d'Anvers un aspect « lutte des classes ».

25. *De Schelde*, 14 octobre 1831, cité p. 30.

26. R. Mantels, H. Vandevoorde, *op. cit.*, p. 32.

27. J. Janssens, « Les fêtes des Communautés et des Régions », dans Sébastien Dubois, Jeroen Janssens, *La Belgique en scène. Symboles-Rituels-Mythes. 1830-2005*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2005, p. 73-74.

28. À la Chambre, Henri Jaspar, ministre de l'Intérieur, explique la raison de cette ordonnance : « Le 20 décembre 1919, à l'occasion de grèves qui s'étaient produites, si je ne me trompe, dans les services du gaz, le bourgmestre prend un arrêté, basé sur l'article 94 de la loi communale, interdisant tout rassemblement de plus de dix personnes sur la voie publique » (Annales parlementaires Chambre, 27 juillet 1920, p. 2143).

29. *Het Gazet van Antwerpen*, 12 et 13 juillet 1920.

30. Le jeune homme sera transporté à l'hôpital où il aura encore l'occasion de donner sa version des faits avant de mourir.

31. Guy Leemans, « Reeck, Herman van der », dans *Nieuwe Encyclopedie van de Vlaamse beweging*, t. 3, Tielt, Lannoo, 1998, p. 2568.

32. « Maar wat zondag te Antwerpen tijdens de 11 Juli-feesten gebeurde is reeds tientallen van malen voorgevallen bij manifestaties voor werkers- of sociaal- democratische eischen door de Arbeiderspartij op den voorgrond gebracht » (*Vooruit*, 16 juillet 1920, p. 1).

Het Handelsblad, très attaché à l'unité du pays, regrette le déploiement de forces et pointe la responsabilité des autorités publiques³³. Mais le quotidien nuance : « Dans deux cas de figure, (...) le sang n'aurait pas coulé : si le bourgmestre n'avait pas pris de décret et si les manifestants l'avaient respecté³⁴. » Et le journal de pointer aussi la responsabilité d'une certaine presse, qui incite les « jeunes forces flamandes » à adopter des positions extrêmes. « (...) tous les esprits modérés doivent rassembler leurs forces pour mettre un terme à cette lutte qui s'oppose au droit de la Flandre. Autrement, nous mettrons le pays en danger³⁵... » Le quotidien n'est toutefois pas insensible à la cause flamande : « Le gouvernement qui nous avait tout promis, ne nous a rien donné et continue à ne rien nous donner³⁶ », peut-on lire. Quelques jours plus tard, le 20 juillet, veille de la fête nationale, le quotidien se veut rassurant : « Les partisans de l'unité et de la collaboration constituent la grande majorité dans notre pays³⁷. »

Het Gazet van Antwerpen propose une lecture plus « flamande » de l'évènement. « Monsieur De Vos a placé l'opinion publique contre lui et contre sa gestion – il en subira les conséquences³⁸. » Évoquant un fossé définitif entre les autorités de la ville et le peuple anversois, le journal ajoute : « La victoire est plus proche que ce que beaucoup croient ».

Le 27 juillet, l'affaire est discutée à la Chambre des Représentants. Le débat, long et passionné, pose la question de la situation des Flamands dans le pays. Dans une interpellation à Henri Jaspar, ministre de l'Intérieur, le député nationaliste flamand Adiel Debeuckelaere réfute les arguments invoqués par les autorités de la ville d'Anvers³⁹. Le policier qui a tué Van der Reeck était lui-même attaqué ? Faux, répond le député. La foule était armée ? Aucune arme à feu n'a été retrouvée sur les manifestants, reprend Debeuckelaere⁴⁰, qui menace : « (...) si de nouveaux sacrifices sont nécessaires, nous sommes prêts⁴¹ ! » Frans Van Cauwelaert interpelle également : « L'entière responsabilité de ce qui s'est passé (...) revient au bourgmestre d'Anvers et à ses conseillers⁴² ». Plus largement, ce que Van Cauwelaert réclame, c'est « la solution du problème flamand⁴³ ».

La parole revient ensuite au ministre de l'Intérieur. Après avoir mené un plaidoyer pour le respect du droit⁴⁴, Henri Jaspar se fait lyrique : « Messieurs, je

33. *Het Handelsblad*, 13 juillet 1920.

34. *Het Handelsblad*, 17 juillet 1920.

35. *Het Handelsblad*, 13 juillet 1920.

36. *Het Handelsblad*, 17 juillet 1920.

37. *Het Handelsblad*, 20 juillet 1920.

38. *Het Gazet van Antwerpen*, 12 et 13 juillet 1920.

39. « Van zelfverdediging kan er hier geen spraak zijn », réagit Debeuckelaere (Annales parlementaires Chambre, 27 juillet 1920, p. 2137).

40. Annales parlementaires Chambre, 27 juillet 1920, p. 2137.

41. Annales parlementaires Chambre, 27 juillet 1920, p. 2138.

42. *Ibid.*

43. Annales parlementaires Chambre, 27 juillet 1920, p. 2140.

44. « (...) du moment où l'interdiction était décrétée, et tant qu'elle perdurait, elle devait être respectée. » (Annales parlementaires Chambre, 27 juillet 1920, p. 2143).

vous en supplie, résolvons cette question linguistique dans une atmosphère de calme, dans un esprit d'apaisement, de mutuelle concorde et, je dirai même, de mutuel amour⁴⁵. » Deux ans après la fin de la guerre, l'unité du pays est plus fragile qu'il n'y paraît. « Que l'égalité soit réelle, et non une contrefaçon d'égalité, et vous pouvez être certain que les passions s'apaiseront et que la Flandre, comme la Wallonie, célébrera nos fêtes nationales avec un ardeur croissante⁴⁶ », répond Van Cauwelaert. « Il n'y aura ni calme ni repos – je peux vous le garantir – tant que nous n'aurons pas nos droits, ajoute Debeuckelaere. Nous n'aurons pas nos droits tant que nous ne serons pas maîtres chez nous et que nous pourrions décider de nos affaires⁴⁷. » L'incident est clos. La question flamande, elle, est loin d'être résolue.

Le souvenir d'Herman Van der Reeck est bien présent à l'esprit des électeurs anversois qui se rendent aux urnes le 21 avril 1921, pour élire le conseil communal⁴⁸. Après de très longues négociations, le catholique Frans Van Cauwelaert et le socialiste Camille Huysmans parviennent à un accord pour diriger ensemble la métropole⁴⁹. Sans doute peut-on voir dans le drame du 11 juillet 1920 un des éléments ayant favorisé l'entente entre les deux hommes⁵⁰ et permis l'émergence d'un collège échevinal « démocratique »⁵¹. Par ailleurs, la postérité de Van der Reeck sera également assurée par les écrits de poètes⁵² ou l'organisation d'expositions⁵³. Encore tout récemment, à l'occasion du nonantième anniversaire de sa mort, le Vlaams-Socialistische Beweging s'est souvenu de l'Anversois, tout en réclamant une Flandre enfin autonome⁵⁴.

LE RÉVEIL DE LA RUE

La Deuxième Guerre mondiale coïncide avec une nouvelle flambée de patriotisme. Ce qui n'empêche pas le mouvement wallon de connaître lui aussi un regain. Apparu à la fin du XIX^e siècle, en opposition aux premières lois linguistiques, il se développe essentiellement en parallèle à la menace flamande. Au lendemain de la Deuxième Guerre, il fait preuve d'un radicalisme étonnant. En octobre 1945, à Liège, le Congrès wallon manifeste son rejet d'une Belgique en train de se flamandiser. Après un vote « sentimental » où s'exprime un vif

45. Annales parlementaires Chambre, 27 juillet 1920, p. 2143.

46. Annales parlementaires Chambre, 27 juillet 1920, p. 2154.

47. *Ibid.*

48. Il s'agit alors des premières élections communales au suffrage universel.

49. Frans Van Cauwelaert sera bourgmestre d'Anvers entre 1921 et 1932. Camille Huysmans lui succèdera alors.

50. G. Leemans, *op. cit.*, p. 2570.

51. « Anvers a un Collège flamand et démocratique », titre la *Volksgazet* du 23 juillet 1921. « Dans toute la Flandre, non, dans tout le pays, cette magnifique victoire de la démocratie sera saluée avec des cris de joie. (...) Pour la Flandre, c'est une journée historique », lit-on encore.

52. C'est le cas de Victor Brunclair, Wies Moens ou encore Marnix Gijsen (<http://euro-synergies.hautetfort.com/archive/2010/02/08/f6ba93479bd42d4c96400be9f4512610.html>).

53. En mars 2010, une exposition est consacrée au jeune homme (voir <http://euro-synergies.hautetfort.com/archive/2010/02/08/f6ba93479bd42d4c96400be9f4512610.html>).

54. « Het symbool Van der Reeck dient dan als eeuwig krachtvoer om van een autonoom Vlaanderen écht iets zinnigs te maken ! » (<http://www.v-sb.net/index.php/nieuws/143-toespraak-joost-vandommele-op-de-herman-van-den-reeck-herdenking.html>).

désir de rattachement à la France, la quasi-totalité des congressistes disent leur souhait d'une Wallonie autonome dans un système belge fédéral⁵⁵.

Le recensement linguistique de 1947 constitue un nouveau point de cristallisation. En 1954, les résultats sont publiés : les communes de Berchem-Sainte-Agathe, Evere et Ganshoren quittent le territoire flamand pour rejoindre l'agglomération bruxelloise. Pour le mouvement flamand, qui réclame la fixation définitive de la frontière linguistique⁵⁶, c'est un nouveau coup dur. Les organisations culturelles, Willemsfonds, Davidsfonds et Vermeylefonds, mènent l'opposition, mais peinent à se faire entendre. Il faut attendre la fin des années 1950 pour que le mouvement flamand, moralement discrédité après la guerre, retrouve sa vigueur et son influence politique. Mais, dans l'intervalle, plusieurs mouvements flamingants voient le jour. C'est le cas, en 1950, du Vlaamse Militanten Orde⁵⁷. Ce groupe de propagande entretiendra notamment des liens très forts avec la Volksunie (VU). Dans le courant des années soixante, le VMO connaîtra son « heure de gloire », se montrant toujours plus offensif, plus extrême et à l'origine de plusieurs dérapages. Plus démocratiques, le Vlaamse Volksbeweging (1956) et le Vlaams Actie Comité voor Brussel (1958) apparaissent à la même époque.

En avril 1961, le nouveau Premier ministre Theo Lefèvre est conscient qu'il doit s'attaquer aux problèmes communautaires. Parmi les enjeux des réformes, Bruxelles et sa périphérie, car, sur le terrain, ça chauffe. Le 22 octobre 1961, une marche flamande est organisée dans la capitale. Jos De Saeger, le président de l'aile flamande du parti social-chrétien, a appelé ses ouailles à y participer⁵⁸. La marche est un succès : les organisateurs évoquent 100 000 manifestants ; la police bruxelloise parle de 28 500 marcheurs⁵⁹. Leurs revendications principales : la Flandre aux Flamands, pas de cession de territoire, développement de la Flandre. Aucun incident majeur n'est à déplorer. La deuxième « Mars op Brussel » sera plus violente. Le 14 octobre 1962, ils sont encore plus nombreux dans les rues de la capitale⁶⁰. Cette fois, le CVP n'a plus appelé à manifester, au contraire de la Volksunie, bien représentée. Également sur place, des contre-manifestants francophones. Insultes, grimaces, œufs et crachats volent dans le ciel bruxellois. Les organisateurs de la marche ont prévu leur propre service de sécurité. Il n'empêche, à certains endroits, on se

55. Lors du premier vote, 486 des 1048 congressistes votent en faveur d'une motion prônant le rattachement à la France. C'est la motion qui obtient le plus de succès. Lors du second vote, la proposition fédéraliste est adoptée à l'unanimité moins 12 voix (Philippe Raxhon, *Histoire du Congrès wallon d'octobre 1945. Un avenir politique pour la Wallonie ?*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 1995, p. 76-85).

56. En 1960, plus de 500 communes flamandes boycotteront le recensement linguistique. La loi du 24 juillet 1961 supprimera le volet linguistique des recensements décennaux.

57. En 1966, le Vlaamse Militanten Orde devient Vlaamse Militanten Organisatie. A ce sujet, voir Bart De Wever, « Vlaamse Militanten Orde – Vlaamse Militanten Organisatie », dans *Nieuwe Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, t. 3, op. cit., 1998, p. 3465-3467.

58. Serge Govaert, *Bruxelles en capitales. 1958-2000. De l'expo à l'euro*, Bruxelles, De Boeck, 2000, p. 83.

59. Erik Vandewalle, « Mars op Brussel », dans *Encyclopedie van de Vlaamse beweging*, t. 2, Tielt et Utrecht, 1975, p. 929.

60. Les organisateurs parlent de 200 000 personnes ; la police de 44 000.

bat. Séparés par des barrières Nadar, francophones et Flamands s'échangent des coups. Des armes sont saisies⁶¹. Dans le quartier de la Bourse, les pétards sifflent et quelques engins explosifs éclatent. Un homme reste au sol, l'artère sectionnée. Au total, 19 personnes sont blessées. « Ce fut une manifestation sérieuse. Des Wallingants fanatiques et des Bruxellois égarés ont craché sur leurs compatriotes, mais ni leurs méchants cris ni le bruit de leurs pétards ne donnent à la Marche son caractère chargé⁶² », écrit Manu Ruys dans *De Standaard*. « Ce fut la marche du peuple flamand », poursuit l'éditorialiste. « Ce fut surtout une belle journée pour les extrémistes », répond *La Libre Belgique* – qui affirme, « en toute objectivité », que les plus graves incidents furent l'œuvre des Flamands⁶³.

Si ces marches jouent un rôle décisif dans la structuration du mouvement flamand, elles pèsent aussi sur les négociations politiques. C'est d'ailleurs le 31 octobre, soit à peine plus de deux semaines après la deuxième marche, que le projet de loi fixant la frontière linguistique est voté à la Chambre. Quelques mois plus tard, le 6 juin 1963, le gouvernement Lefèvre-Spaak présente un projet de loi visant à scinder l'arrondissement de Bruxelles. Il prévoit la création d'un arrondissement unilingue Hal-Vilvoorde et d'un arrondissement bilingue de Bruxelles, placé sous l'autorité d'un commissaire spécial. On y retrouverait, à côté des 19 communes de la capitale, six communes de la périphérie bruxelloise⁶⁴. Ces communes, situées en Flandre, sont caractérisées par la forte présence de populations francophones. Au sein de la Volksunie et de nombreuses organisations flamandes, la mesure passe mal. Dans la soirée du 22 juin, quelques milliers de flamingants défilent dans les rues de Wemmel. « Belgiske kapot », peut-on lire sur certains calicots. Plusieurs incidents sont à déplorer. Des vitres sont brisées, des coups se perdent. Cinq gendarmes sont blessés⁶⁵. Deux journalistes de *La Libre Belgique*, reconnus pour avoir pris des notes en français, sont pris à parti par des manifestants⁶⁶. « (...) n'est-ce pas par de telles violences que le mouvement nazi commença l'aventure du III^e Reich⁶⁷ ? » s'indigne le journal. Une semaine plus tard, c'est à Wezembeek-Oppeem que l'on manifeste. Wilfried Martens réclame la démission des ministres flamands. Il menace : si l'accord est mis à exécution, ce sera la révolution. Quelques têtes brûlées appellent à prendre les armes⁶⁸. Les sociaux-chrétiens ne peuvent ignorer ces manifestations. Et Theo Lefèvre se rend chez le

61. « Le policier réagit sur l'heure et retire effectivement [de la poche d'un manifestant] un revolver à barillet, chargé. On embarque l'objet et son propriétaire. Quelques instants plus tard, la police saisit une carabine 22 rifle long dont le canon avait été scié. » (*La Libre Belgique*, 15 octobre 1962.)

62. *De Standaard*, 15 octobre 1962.

63. « Il y eut, on le verra, des incidents. Mais il faut noter, en toute objectivité, que les plus graves furent provoqués par des manifestants flamands... » (*La Libre Belgique*, 15 octobre 1962).

64. Les six communes sont Drogenbos, Kraainem, Linkebeek, Rhode-St-Genèse, Wemmel et Wezembeek-Oppeem. Voir Vincent Dujardin, Michel Dumoulin, *L'union fait-elle toujours la force*, Bruxelles, Le Cri, 2008, p. 104.

65. *La Libre Belgique*, 24 juin 1963.

66. *Ibid.* L'incident est à nouveau raconté en 1970 (*La Libre Belgique*, 16 septembre 1970).

67. *La Libre Belgique*, 24 juin 1963.

68. S. Govaert, *op. cit.*, p. 86.

Roi pour lui présenter la démission de son gouvernement. Le Souverain la refuse. Les ministres se réunissent à Val Duchesse. C'est là qu'un accord sera trouvé.

« WALEN BUITEN »

À l'Université catholique de Louvain, comme dans tout lieu d'élite, pendant longtemps, c'est en français que les cours se donnent, que les réunions se mènent. Mais, au lendemain de la Première Guerre mondiale, alors que la Flandre estime avoir payé un lourd tribut à la libération du pays, de nombreuses voix réclament l'organisation d'un enseignement en néerlandais. Une revendication qui passe très mal dans les milieux belgicains. En avril 1924, un étudiant wallon tire sur un camarade flamand. La raison ? La participation du jeune homme à un congrès pan-néerlandais⁶⁹. La réaction des autorités universitaires est particulièrement modérée : elles se contentent de demander au tireur de ne plus se montrer à Louvain, et ordonnent l'interdiction de toute manifestation à caractère politique ou linguistique.

Au fil des années, la situation évolue : les cours se dédoublent et la proportion de personnel néerlandophone augmente. Les exigences grandissent elles aussi. L'Université continue à représenter, aux yeux de nombreux Flamands, un bastion de la culture française⁷⁰ ; vu l'unilinguisme de nombreux professeurs francophones, la plupart des réunions se déroulent toujours en français. Le 10 mars 1960, invité par la Fédération wallonne des étudiants de Louvain, Jean Duvieusart se trouve à Louvain⁷¹. L'ancien Premier ministre⁷² et futur président du Conseil général du FDF-RW⁷³ est réputé pour ses prises de position contre la « néerlandisation » de Louvain⁷⁴. Il est appelé à s'exprimer sur le thème de « Nos responsabilités devant les problèmes linguistiques ». La conférence tourne court : Duvieusart éprouve les pires difficultés à entrer dans la salle, puis un chahut d'étudiants flamands l'empêche de s'exprimer. Des projectiles volent, un morceau de taque d'égout le frôle. L'homme est blessé à la tête. Les débordements se prolongent dans la ville, où un professeur, pris pour le parlementaire carolorégien, est molesté.

Jusqu'en 1968, Louvain cristallise toutes les rancœurs communautaires⁷⁵. Les rues de la ville accueillent de très régulières manifestations. Le 28 février 1962, trois milliers d'étudiants francophones, accompagnés de professeurs et d'assistants, battent le pavé de la ville « pour l'unité de l'Université de

69. Christian Laporte, *L'affaire de Louvain. 1960-1968*, Paris-Bruxelles, De Boeck, 1999, p. 41.

70. Roger Aubert, « L'université catholique depuis 1834 », dans Albert D'Haenens (dir.), *L'Université catholique de Louvain. Vie et mémoire d'une institution*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1993, p. 92.

71. L'épisode est raconté dans Vincent Dujardin, *Jean Duvieusart (1900-1977). Europe, Wallonie-Bruxelles, Léopold III*, Bruxelles, Racine, 2000, p. 154.

72. Jean Duvieusart a été Premier ministre du 8 juin au 11 août 1950.

73. Voir V. Dujardin, *op. cit.*, p. 201-239.

74. C. Laporte, *op. cit.*, p. 51.

75. Comme l'écrit Lode Wils, les enjeux dépassent la résolution du problème linguistique local. Ils touchent, plus largement, au fédéralisme, à la montée des partis communautaires (Lode Wils, *Histoire des nations belges*, Ottignies - Louvain-la-Neuve, Quorum, 1996, p. 306).

Louvain et la revalorisation de l'enseignement universitaire belge⁷⁶ ». Plus de 600 gendarmes sont présents. En face, 1200 contre-manifestants flamands marquent leur territoire. Plusieurs incidents éclatent. En 1965, les célébrations estudiantines à l'occasion de la fête de saint Nicolas sont elles aussi perturbées par des altercations et l'intervention de la gendarmerie est à nouveau nécessaire. Le 16 mars 1966, c'est le Vlaamse Volksbeweging qui, cette fois, appelle à la manifestation⁷⁷ : 7000 personnes dans les rues, encadrées par 500 représentants des forces de l'ordre et six autopompes. Plusieurs incidents se produisent, notamment à l'instigation de la VMO, présente sur les lieux. Le slogan est clair et désormais généralisé : « Walen buiten ».

Le 15 janvier 1968, un plan d'expansion est rendu public par les autorités académiques francophones⁷⁸. Point numéro un : « Le maintien à Louvain d'une section française complète, disposant des moyens de s'y développer, sans entraves ». C'est la goutte qui fait déborder le vase. Dès le lendemain, Paul Goossens, le président du Studentenvakbeweging, s'adresse aux étudiants : « La méthode pacifique a fait long feu. (...) Une révolution s'impose⁷⁹... » Dans les heures qui suivent, suite à des incidents nombreux, plus de 300 étudiants sont interpellés par la police. Le 18 janvier, le bourgmestre prend un arrêté interdisant tout rassemblement dans la ville. Une décision qui n'est pas du tout suivie sur le terrain. Des bureaux de professeurs sont attaqués, un climat insurrectionnel s'empare de Louvain. Une grève générale est décrétée. Seule une décision politique prise au plus haut niveau pourra calmer les esprits. Le 7 février, face à l'ampleur des divergences qui règnent dans son gouvernement et dans son propre parti, Paul Vanden Boeynants présente sa démission au roi Baudouin. Quelques semaines plus tard, on jettera les bases d'une université exclusivement francophone située en territoires bruxellois et wallon.

Le tournant est de taille. Le parti social-chrétien se divise, ouvrant la voie aux partis libéral et socialiste, qui le suivront quelques années plus tard. Autre conséquence : en 1970, le gouvernement fait voter la révision de la Constitution. La Flandre et la Wallonie voient croître leur autonomie et entrent-voient déjà le fédéralisme. Ces deux événements transforment les structures du pays.

« GESCHENK VAN DE VMO »

Nous sommes en septembre 1970. Les élections communales sont programmées pour le 11 octobre et la campagne bat son plein. À Bruxelles, les rivalités sont grandes, tout spécialement entre le Front démocratique des Bruxellois francophones (FDF) et la Volksunie. Ces deux formations, dans l'opposition au Parlement, ont décidé de donner au vote une signification nationale⁸⁰, à

76. C'est en tout cas le slogan proposé par le Conseil unique, coudoir de l'Union générale des étudiants et de la Fédération wallonne (C. Laporte, *op. cit.*, p. 98).

77. C. Laporte, *op. cit.*, p. 178-181.

78. C. Laporte, *op. cit.*, p. 280-289.

79. C. Laporte, *op. cit.*, p. 285-286.

80. « Les élections communales du 11 octobre 1970 (I) », dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 23 octobre 1970, n° 496, p. 10.

l'heure où le gouvernement – une coalition entre sociaux-chrétiens et socialistes dirigée par Gaston Eyskens – planche sur une révision de la Constitution et sur une réforme du statut de la capitale. « (...) a victory for the extremist Fédération Démocratique des Bruxellois Francophones will make a solution less likely and threaten the survival of the Government⁸¹ », écrit-on même dans les bureaux de l'ambassade britannique à Bruxelles.

Le drame survient précisément un mois avant le scrutin, dans la nuit du 11 au 12 septembre. À Laeken, dans l'avenue Houba de Strooper, deux équipes de militants placardent des affiches aux couleurs de leur parti, le FDF. Neuf individus, armés de pieds de table sciés, débarquent soudainement et s'attaquent aux afficheurs. La lutte est inégale. « Geschenk van de VMO », s'écrient les combattants en quittant les lieux. La principale victime est Jacques Georgin⁸². Avec ses compagnons, l'homme trouve encore la force de rejoindre un café. C'est là qu'il décèdera, à l'âge de 35 ans.

« Nos conflits communautaires n'avaient jamais atteint ce paroxysme⁸³ », peut-on lire dans *La Libre Belgique* du 14 septembre. Sans surprise, l'agression de Laeken fait l'objet d'une condamnation unanime, aussi bien dans la presse que dans le monde politique. Même le VMO-Pajottenland dénonce l'agression⁸⁴. Dès le dimanche 13 septembre, le Comité de salut public – composé de membres du PLP, du PSB, du FDF et de Démocratie chrétienne – décide d'ouvrir un Fonds de solidarité pour la veuve de la victime⁸⁵.

Quand il s'agit de désigner les coupables, des nuances s'expriment toutefois. « Il serait immoral et politiquement criminel d'accuser la Flandre du drame provoqué par un fanatisme qu'elle réprouve⁸⁶ », indique-t-on dans *La Libre Belgique*. Le journal trouve sa cible ailleurs : la VMO. Pendant plusieurs jours⁸⁷, il plonge dans le passé de l'organisation flamande pour retrouver la trace de ses « exploits » ; il regrette que la dissolution n'ait pas encore été prononcée. Si *Het Laatste Nieuws* a aussi des mots durs pour la VMO⁸⁸, il indique également que l'agression est le fruit d'une violence verbale qui provient de chaque côté de la frontière linguistique. C'est aussi le point de vue du CVP : « Un extrémisme appelle l'autre⁸⁹... » Point de vue condamné par *Le Soir*, qui regrette que le parti de Robert De Kerckhove mette ainsi « dans le même sac la victime et ses meurtriers. » « Sous-entendre, dans ces conditions, que le

81. National Archives (London), FCO 33.862, Beith à Alec Douglas-Home « Constitutional Revision : What was it all about ? », 23 juillet 1970.

82. Plusieurs années après les faits, Jules Guillaume émet l'idée selon laquelle il ne s'agissait pas d'une simple bataille, mais bien d'une tentative d'attentat contre sa propre personne. En 1970, Guillaume, futur sénateur, est président de la section laekenoise du FDF et conseiller provincial du Brabant. « Il est si facile de confondre dans la nuit deux hommes de même taille et de même corpulence », dira-t-il en 1991. Cette thèse ne rencontra toutefois que peu de succès (voir « Se sont-ils trompés de cible », dans *L'instant*, 10 janvier 1991).

83. *La Libre Belgique*, 14 septembre 1970.

84. *Het Laatste Nieuws*, 15 septembre 1970.

85. *Le Soir*, 13-14 septembre 1970.

86. Voir « Ce mort, cette honte », *La Libre Belgique*, 14 septembre 1970.

87. Voir *La Libre Belgique* des 15, 16 et 19-20 septembre 1970.

88. *Het Laatste Nieuws*, 14 septembre 1970.

89. *Le Soir*, 16 septembre 1970.

FDF-RW pourrait être un parti de violence et mettre ses militants sur le même pied que les auteurs de l'agression de Laeken est une inqualifiable malhonnêteté⁹⁰ », lit-on encore dans le journal bruxellois.

Lucien Harmegnies, le ministre de l'Intérieur, décide rapidement d'interdire l'affichage public nocturne : entre 22 et 7 heures, tout affichage électoral et tout transport d'objet potentiellement dangereux peuvent faire l'objet d'une sanction. Aucun nouvel incident ne viendra endeuiller la campagne.

Au niveau parlementaire, l'affaire rebondit lorsqu'au Conseil provincial d'Anvers, un représentant affirme que Georgin est décédé d'une attaque cérébrale. Des propos qui divisent et qui, rapportés par Jos Chabert, parviennent jusqu'à la Chambre des Représentants⁹¹. Le député social-chrétien interpelle le ministre de la Justice, Alfons Vranckx, sur les causes réelles du décès. Bien conscient qu'il marche sur des œufs, le ministre socialiste flamand prend soin d'exprimer ses pensées pour la famille de la victime, mais évoque également les neuf suspects qui ont droit à un « traitement serein de l'affaire ». Il confirme ensuite le lien entre les coups et le décès. Notons que la réaction de Vranckx sera peu appréciée dans les rangs de la Volksunie. Une semaine plus tard, le député Vic Anciaux reproche au Ministre de confondre inculpés et coupables⁹². Ce qui donnera lieu à un vif échange entre les deux hommes.

Sur le plan judiciaire, le dénouement de l'affaire se dessinera lentement. En avril 1972, cinq des neuf assaillants sont acquittés, les quatre autres étant condamnés à des peines allant de un à neuf mois de prison, toutes avec sursis⁹³. Moins d'un an plus tard, c'est la cour d'appel qui se prononce sur l'affaire. Cette fois, les neuf individus sont condamnés à des peines de prison allant de 3 à 12 mois. Le chef d'accusation retenu : coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Au civil, ce n'est qu'en 1978 que l'affaire aboutit⁹⁴. Du côté de la défense, on insiste sur les problèmes de cœur dont souffrait Georgin. L'argument est pris en considération. Les neuf condamnés en seront quittes avec le versement d'une somme légèrement supérieure au million de francs belges. Un montant bien éloigné des sept millions que réclamait la famille...

Autre conséquence : une large enquête judiciaire est ouverte à l'encontre de la VMO et des dizaines de perquisitions sont menées chez ses membres. Le 12 juin 1971, Bob Maes décide la dissolution du mouvement. Trois semaines plus tard, celui-ci ressuscite avec l'annonce, par Bert Eriksson, de la création d'un nouveau Vlaamse Militanten Orde. Le mouvement s'orientera cette fois résolument vers l'extrême-droite et le racisme.

Le souvenir de la victime sera entretenu de différentes manières. Très rapidement, une stèle est érigée à son effigie. Chaque année, des proches et des

90. *Ibid.*

91. Annales parlementaires Chambre, 22 octobre 1970, p. 3-4.

92. Annales parlementaires Chambre, 1^{er} décembre 1970, p. 4-6.

93. *L'Instant*, 10 janvier 1991.

94. « Épilogue civil de l'affaire Georgin : un solde d'un million de francs à verser à la famille du militant FDF » (*Le Soir*, 21 avril 1978).

militants s'y rassemblent⁹⁵. L'on crée également un Fonds Jacques Georgin, destiné à soutenir la veuve et les enfants. En 1972, le FDF décide de donner à son centre d'études le nom du malheureux militant⁹⁶. Deux ans plus tard, on inaugure l'avenue Jacques Georgin à Schaerbeek⁹⁷.

En 1980, pour le dixième anniversaire du drame, une cérémonie est organisée à la stèle de Georgin. « Tous les membres du parti se feront un honneur d'être présents⁹⁸ », peut-on lire dans *FDF-Contact*, la publication du parti. Dans les discours, l'hommage se fait vibrant. « Enfant de Wallonie, Jacques Georgin a donné sa vie pour la liberté de Bruxelles », proclame Pierre Adam, échevin de la commune de Schaerbeek. « Il s'inscrit tout naturellement dans la lignée de ceux qui, avant lui, ont tout sacrifié pour la défense de la liberté », poursuit-il.

On fera à nouveau appel à la mémoire de Jacques Georgin à la suite des élections législatives du 24 novembre 1991. La raison ? Roeland Van Walleghem, sénateur Vlaams Blok fraîchement élu, n'est autre que l'un des auteurs de l'agression de septembre 1970, ce que souligne le président du FDF dans un communiqué. « Au moment où les élus du Vlaams Blok et du Front National prêtent serment, les députés et sénateurs FDF-PPW rappellent que le comportement dans le passé de ces élus ne les autorise pas à prétendre à la dignité d'élus du peuple⁹⁹ », indique Georges Clerfayt. Dans les années septante déjà, un autre membre de la bande meurtrière s'était présenté aux élections. Le 10 octobre 1976, Roger Van Ransbeeck figurait sur les listes de la Volksunie¹⁰⁰.

SE PROMENER DANS LES FOURONS

Cinquante kilomètres carrés et des images qui ont fait le tour du monde. À partir de 1962, ce petit bout de territoire constituera l'un des fardeaux les plus lourds de la scène politique belge, la pierre d'achoppement sur laquelle viendront trébucher les ministres et les gouvernements.

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, à l'initiative de Pierre Harmel, un groupe de parlementaires est chargé de l'étude des problèmes dans les régions flamande et wallonne. Dans ses conclusions, le centre Harmel évoque, parmi les points délicats, le « secteur d'Outre-Meuse¹⁰¹ ». Pour les communes des Fourons, un statut particulier est proposé : un régime linguistique spécial établi par le ministre de l'Intérieur « après consultation des administrations communales intéressées. » Le point est déjà au cœur des difficultés.

95. « Depuis 9 ans, chaque année, nous nous inclinons devant ce bloc de pierre », déclare Pierre Adam le 12 septembre 1980 (*FDF-Contact*, 7 octobre 1980).

96. Actuellement encore, on parle du « Centre d'études Jacques Georgin » (CEG).

97. *FDF-Contact*, 15 septembre 1974.

98. *FDF-Contact*, 7 octobre 1980.

99. Archives FDF, Dossier Jacques Georgin, Communiqué des députés et sénateurs FDF-PPW, 16 décembre 1991.

100. Archives FDF, Dossier Jacques Georgin, Note de Georges Dupont, 27 novembre 1991.

101. « Le problème des Fourons de 1962 à nos jours », dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 859, 23 novembre 1979, p. 11.

Au début des années soixante, la suppression du recensement linguistique s'accompagne de la fixation définitive de la frontière linguistique. Le 31 octobre 1962, avec l'appui de près de 40 % des élus wallons, la Chambre adopte la loi fixant définitivement la frontière linguistique. Les six communes fouronaises tombent dans la province du Limbourg, définitivement. Le problème : une importante frange de la population refuse ce régime. Et le fera savoir, longtemps.

Le lendemain du vote, le socialiste liégeois Joseph-Jean Merlot, ministre des Travaux publics, exprime, au conseil des ministres, son intention de démissionner¹⁰². Le bureau de son parti lui avait demandé d'être solidaire du gouvernement et de voter la loi. Mais alors que la fédération socialiste de Liège – sa propre fédération – s'est prononcée contre le texte, Merlot se retrouve dans une position intenable. « (...) les Fourons sont pour Liège un symbole qui incarne les aspirations et les craintes de la région¹⁰³ », relève-t-il. Ses collègues tentent de le faire changer d'avis. En vain.

Pendant ce temps, dans les Fourons et les alentours, l'opposition s'organise sous de multiples formes. Le 15 avril 1962 déjà, 15 000 personnes défilaient à Liège à l'appel du Mouvement populaire wallon¹⁰⁴. En octobre, une consultation populaire est organisée. Après le vote à la Chambre, la contestation prend de l'ampleur. Dans les communes concernées, quatre des six bourgmestres présentent leur démission¹⁰⁵. Durant des années, l'opposition au rattachement à la province du Limbourg se manifeste aussi dans les urnes. Entre 1964 et 1977, une liste intitulée « Retour à Liège » obtient systématiquement plus de 50 % des voix¹⁰⁶. Du côté flamand, on réagit aussi, notamment par le biais du « Bond der Vlamingen van Oost-België ». Indicatif : cette ligue, qui avait son siège à Verviers, le transfère bientôt à Tongres, par mesure de prudence¹⁰⁷.

Très vite, le territoire des Fourons devient un terrain d'expression privilégié de la colère et de la violence. Au fil des années, la valeur symbolique des six communes¹⁰⁸ croît. Certes, on se bat pour leur statut et pour l'emploi des langues. Mais de plus en plus, on se bat surtout pour un symbole. C'est à la fin des années septante que la situation des Fourons devient le plus critique. Les incidents se déroulent à un rythme très soutenu. Nous n'en donnerons pas ici le compte rendu exhaustif, mais évoquerons quelques cas parmi les plus fameux.

Le dimanche 28 janvier 1979 se déroule une « promenade » flamande dans les Fourons. Des contre-manifestants francophones sont aussi présents. Une

102. Voir à ce sujet les procès-verbaux du conseil des ministres des 31 octobre et 1^{er} novembre 1962.

103. Procès-verbal du conseil des ministres, 31 octobre 1962, p. 372.

104. Vincent Dujardin, Michel Dumoulin, *op. cit.*, p. 110.

105. « Le problème des Fourons de 1962 à nos jours », *op. cit.*, p. 15-16.

106. Cette liste obtient au minimum 52,9 % (en 1977) et, au maximum, 63 % (en 1976). Voir « Le problème des Fourons de 1962 à nos jours », *op. cit.*, p. 19.

107. « Le problème des Fourons de 1962 à nos jours », *op. cit.*, p. 16.

108. En 1976, les Fourons sont concernés par la fusion des communes. À partir du 1^{er} janvier 1977, les six communes deviennent la commune de Fourons.

altercation survient entre ceux-ci et la gendarmerie. Des chiens sont lâchés. Des coups de matraque se perdent ; certains témoins font état de l'acharnement des gendarmes sur les manifestants¹⁰⁹. L'incident est sérieux : un jeune homme est grièvement blessé au visage par un chien. Dans les jours qui suivent, chacun livre sa version des faits dans la presse. Si les manifestants prétendent que la gendarmerie a lâché cinq chiens à leurs trousses, les gendarmes affirment quant à eux que le chien a mordu un manifestant uniquement pour défendre son maître attaqué¹¹⁰. Les politiques s'en mêlent et Henri Boel, ministre de l'Intérieur, s'emmêle lorsqu'il affirme que ledit chien se trouvait en situation de légitime défense¹¹¹. La formule passe mal. Plusieurs membres francophones du cabinet ministériel désapprouvent leur patron et présentent leur démission. C'est le cas d'André Haudestaine, le chef de cabinet. Évoquant une « boutade », de « l'humour flamand et de l'ironie », Henri Boel se défend, ajoutant que ses propos n'ont pas été entièrement reproduits¹¹².

En mai, cela chauffe à nouveau. À l'occasion d'une fête flamande, de nouveaux affrontements ont lieu entre manifestants des deux communautés. Quels sont les responsables des troubles ? Pour *De Standaard*, c'est clair : ce sont les Wallons. Ce sont ces derniers qui, armés de pierres, de bâtons et de fourches, ont transformé la fête en champ de bataille¹¹³, à l'image d'un José Happart, dont la seule présence est vue comme un geste de provocation. En fin de journée, c'est un chien wallon qui mord un Flamand et ce sont les hommes d'Happart qui attaquent le néerlandophone Vroonen.

Le Soir propose une lecture très différente des événements¹¹⁴. Les provocateurs ne sont plus cette fois les Wallons, mais bien les Flamands. Ce sont eux qui injurient les « Franse raten ». Ce sont eux qui frappent Happart « de plusieurs coups de poing » devant des francophones présentés comme passifs et médusés. En soirée, ce sont des militants du TAK et du VMO qui s'attaquent à la voiture de Happart. Et c'est un Flamand qui sort de sa maison armé d'une carabine.

Qui croire ? Pas simple, d'autant que les politiques usent de la même stratégie. En atteste le communiqué du parti socialiste : « Au moment où les socialistes francophones déploient de considérables efforts en vue de réaliser l'apaisement communautaire, le bureau du PS condamne les provocations flamingantes du dimanche 20 mai, dans les Fourons¹¹⁵ ». Hugo Schiltz, le leader de la Volksunie, constate quant à lui que « les francophones ne peuvent s'empêcher de devenir agressifs lorsque des Flamands déploient des activités sur leur propre territoire¹¹⁶ ». Dans le même temps, le Rassemblement wallon s'indigne

109. *Le Soir*, 30 janvier 1979.

110. *Le Soir*, 31 janvier 1979.

111. *Le Soir*, 2 février 1979.

112. *Le Soir*, 6 février 1979.

113. *De Standaard*, 21 mai 1979.

114. *Le Soir*, 22 mai 1979.

115. Communiqué du parti socialiste (*Le Soir*, 23 mai 1979).

116. *De Standaard*, 22 mai 1979.

du comportement des gendarmes, qui auraient « favorisé » le déploiement de « milices para-militaires flamingantes¹¹⁷ ».

En septembre, la température monte encore d'un cran. « La tension entre communautés dans ce « si joli petit champ clos » laissait prévoir depuis des mois un incident grave¹¹⁸ », lit-on dans *Le Soir* du 25 septembre. Il faut dire que, la veille au soir, la carabine était de sortie à Fourons. René Grosjean, le tenancier du café des Sports, a tiré sur des militants flamingants. Aucune victime à signaler : un vrai miracle¹¹⁹. À nouveau, l'incident suscite la polémique. Pour José Happart, Grosjean était en état de légitime défense : « Il a protégé sa femme, son fils de 7 ans et ses clients¹²⁰ », lâche le leader wallon. Autre son de cloche dans le camp flamand, où l'on précise que « M. Grosjean a commencé à tirer avant que les vitres de son établissement ne soient brisées¹²¹ ». La polémique atteint aussi la gendarmerie et la justice. Pour Henri Mordant, président du Rassemblement wallon, les forces de l'ordre portent une lourde responsabilité dans le déroulement des événements¹²². Dans le même ordre d'idées, il faut souligner qu'un habitant de Visé dépose une plainte contre la gendarmerie, prétendant avoir été frappé et volé¹²³. Du côté de la Volksunie, où l'on rejette la responsabilité des violences sur « Happart et sa bande », on s'étonne aussi du fait que le tireur ait été relâché quelques heures à peine après son arrestation¹²⁴. Les propos les plus vifs proviennent toutefois du Vlaams Blok : « Les terroristes fransquillons et wallons doivent être éliminés. Et Happart, le Wallon immigré, doit disparaître des Fourons comme danger indésirable¹²⁵ », lâche Karel Dillen, le président du parti séparatiste.

La violence n'a pas encore atteint son sommet. Selon Daniel Conraads, c'est en mars 1980 qu'elle est à son paroxysme. « Ce jour-là, le déchainement de brutalité fut tel que l'on compta une quinzaine de blessés et d'importants dégâts matériels¹²⁶ », écrit-il. La scène est classique et les acteurs sont toujours les mêmes : « promeneurs » flamands, contre-manifestants wallons et forces de l'ordre. Parmi les manifestants, on retrouve les principaux leaders de la VU, du Vlaams Blok, du FDF et du Rassemblement wallon¹²⁷. Les pierres volent, les balles sifflent. Le pisciculteur wallon Joseph Snoecx fait feu sur des manifestants qui passent devant sa maison. On frôle la mort ; par miracle, il n'y a que trois blessés¹²⁸. Au lendemain de la manifestation, on s'interroge plus que

117. *Le Soir*, 22 mai 1979.

118. *Le Soir*, 25 septembre 1979.

119. « On peut parler de miracle du fait que, dans la nuit de dimanche, aucun mort ne soit tombé à Fouron », lit-on dans *De Morgen* du 25 septembre 1979.

120. *Le Soir*, 26 septembre 1979.

121. *Ibid.*

122. *Ibid.*

123. *Ibid.*

124. *Ibid.*

125. *Ibid.*

126. Daniel Conraads, « Le temps des gourdins », dans Pierre Ubac, *Génération Fourons*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael, 1993, p. 133.

127. Sont notamment présents Vic Anciaux (VU), Karen Dillen (Vlaams Blok), Antoinette Spaak et André Lagasse (FDF) (*De Morgen*, 11 mars 1980).

128. « Fourons semble être le village des miracles », lit-on dans *De Morgen* du 11 mars 1980.

jamais sur l'efficacité – et la neutralité – des forces de l'ordre¹²⁹. Le Premier ministre, Wilfried Martens, s'empare personnellement de l'affaire et ordonne l'interdiction, pour une durée indéterminée, de tout rassemblement de plus de cinq personnes dans les Fourons¹³⁰. Le FDF et le Vlaams Blok, tous deux dans l'opposition, réclament quant à eux la démission du PSC Georges Gramme, ministre de l'Intérieur¹³¹. Le Vlaams Blok va même plus loin : pour lui, il est de plus en plus évident pour les Flamands qu'ils ne peuvent plus vivre dans le même État que les Wallons¹³².

Le problème des Fourons dépasse largement le périmètre des Fourons. Ce ne sont pas tant des enjeux internes qui sont en jeu que des symboles et des représentations¹³³. Pour les francophones, les Fouronnais wallons constituent le symbole de la Wallonie qui a perdu sa puissance. En face, l'on se bat contre les « fransquillons », avec, en mémoire, le souvenir d'une lutte passée : celle de la lente émancipation du peuple flamand. Il n'est dès lors guère surprenant de fréquemment retrouver, à côté des organisations locales, des groupes venus de l'extérieur. Sans doute faut-il y voir l'expression d'une solidarité et le souci d'apporter un réconfort moral. Il n'empêche, la pratique a pour effet d'envenimer le conflit et d'en rendre plus malaisée la solution¹³⁴. Parmi les groupes représentés lors des incidents fouronnais, il faut citer, côté flamand, le Taal Aktie Komitee et le Vlaamse Militanten Orde. Ce dernier sera à l'origine de nombreux débordements. « (...) les militants du VMO sont devenus intenable. Pour leurs chefs, le sort des Fourons passait au second plan. Ces balades constituaient d'abord une occasion de propager leurs idées racistes d'extrême-droite. D'ailleurs parmi les troupes du VMO qui venaient chez nous on trouvait aussi des francophones¹³⁵ », raconte Huub Broers, conseiller communal à Fourons. Le 21 octobre 1979, à l'issue de nouveaux incidents, Bert Erikson, le chef du VMO est arrêté. Il restera en prison une dizaine de jours pour infraction à la loi du 29 juillet 1934 interdisant les milices privées¹³⁶. Du côté francophone, des mouvements fédéralistes tels que le Mouvement populaire wallon ou Wallonie libre sont fréquemment sur les lieux.

À relever également, le rôle joué par le monde politique dans le développement de la violence dans la région. Du côté flamand, c'est la Volksunie et le Vlaams Blok que l'on retrouve sur place lors des « promenades ». Du côté francophone, ce sont essentiellement les partis fédéralistes – FDF et RW

129. « Selon un porte-parole du TAK, la faute repose sur la gendarmerie » (*De Morgen*, 10 mars 1980). « On a recueilli les propos amers de nombreux francophones mécontents de la lenteur mise selon eux par les gendarmes à intervenir et de la manière dont ils ont tenté de rétablir d'ordre » ; « La présidente du FDF a constaté "que la gendarmerie a mis du temps à intervenir." » (*Le Soir*, 11 mars 1980.)

130. *Le Soir*, 12 mars 1980.

131. *De Morgen*, 11 mars 1980.

132. *Ibid.*

133. Voir Pierre Verjans, « Fourons », dans Paul Delforge, Philippe Destatte, Micheline Libon (dir.) *Encyclopédie du Mouvement wallon*, t. 2, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000, p. 666.

134. « Le problème des Fourons de 1962 à nos jours », *op. cit.*, p. 32.

135. D. Conraads, *op. cit.*, p. 127.

136. « Le problème des Fourons de 1962 à nos jours », *op. cit.*, p. 32.

– qui sont présents, mais des personnalités libérales et socialistes se trouvent aussi régulièrement dans la région. Certes, l'on ne voit sans doute jamais Vic Anciaux ou Antoinette Spaak armés de carabines et de gourdins. Certes, les hommes et les femmes politiques sont-ils systématiquement les premiers à regretter et à condamner les violences. Mais leur présence ne contribue sans doute pas à l'apaisement des esprits. Tout comme les propos tenus au lendemain des bagarres : systématiquement reporter la faute sur l'autre n'a jamais favorisé la concorde.

Deux autres acteurs méritent encore d'être mentionnés : la presse et les forces de l'ordre. Nous l'avons suffisamment constaté, lecteurs flamands et francophones ne lisent pas la même chose et ne peuvent dès lors partager une vision commune des événements de Fourons. Le réflexe des politiques est généralement aussi celui des journalistes : le provocateur, c'est l'autre. Ou la gendarmerie ! Pratiquement chaque nouvel incident est l'occasion de faire son procès. Régulièrement, on dénonce la passivité ou les excès des gendarmes. « Ils avaient reçu, au début des années septante, quantité de matériel nouveau et venaient le roder lors des manifestations fouronnaises¹³⁷ », écrit Guido Fonteyn.

LA VIOLENCE DE LA CRISE

L'histoire récente a coïncidé avec une nouvelle instabilité politique. Six gouvernements se sont succédé en quatre années ; la NVA, formation nationaliste flamande, est devenue le premier parti de Flandre¹³⁸. Le 6 décembre 2011, les membres du gouvernement Di Rupo prêtent serment devant le Roi, après 541 jours de crise. Un nouveau record. La longueur de la crise ne suscite toutefois ni révolution citoyenne, ni méga-manifestation. Globalement, les Belges font preuve d'une certaine apathie¹³⁹, se contentant de quelques rassemblements, pétitions ou initiatives humoristiques. Dans ce contexte, les faits de violence demeurent marginaux.

La presse se fait tout de même l'écho de quelques épisodes plus ou moins spectaculaires et toujours isolés. En octobre 2009, un groupe de huit Flamands se fait agresser à Barvaux, dans la province de Namur¹⁴⁰. Après avoir été sommés de « retourner en Flandre », les touristes se font attaquer par une vingtaine de jeunes, à coups de poing, de pied et de couteau. Le 16 juin 2010, le journal populaire *La Dernière Heure-Les Sports* fait sa une avec l'histoire de Miguel¹⁴¹. D'après le quotidien, ce jeune homme de 21 ans aurait été passé à tabac pour avoir parlé français dans la commune flamande de Ruysbroek, en périphérie bruxelloise.

137. Guido Fonteyn, « La valeur symbolique », dans P. Ubac, *op. cit.*, p. 109.

138. Aux élections législatives du 13 juin 2010, la NVA obtient 28 % des voix en Flandre.

139. « Un an de crise ou douze mois d'apathie citoyenne », lit-on sur le site du *Vif-L'Express* le 8 juin 2011 (<http://www.levif.be/info/actualite/belgique/un-an-de-crise-ou-douze-mois-d-apathie-citoyenne/article-1195030375512.htm>).

140. En décembre 2011, la cour d'appel condamne les agresseurs ; deux d'entre eux écopent de quatre ans de prison dont la moitié avec sursis (*Le Soir*, 20 décembre 2011).

141. *La Dernière Heure-Les Sports*, 16 juin 2011.

Quelques mois plus tard, c'est une personnalité politique flamande de premier plan qui se plaint d'avoir été agressée en Wallonie. Jan Peumans, membre de la NVA, est le président du Parlement flamand. En visite à Visé avec son épouse, voilà qu'il se fait insulter par un individu, qui le poursuit et le frappe. Saignements, mâchoire écornée et douleurs à la tête : tels sont les maux dont se plaint le politique dans la presse. « Être attaqué en raison de mes idées politiques, je ne m'y serais jamais attendu¹⁴² », ajoute-t-il. Mais très rapidement, l'agression elle-même est remise en question. Robert Liebens, l'homme accusé d'avoir porté les coups – et par ailleurs membre de l'Action fouronnaise – affirme avoir été lui-même insulté par Peumans. Et raconte que l'altercation ne fut que verbale.

Cas moins discuté : l'agression dont Myriam Delacroix est victime le 26 juin 2011. Ce jour-là, une manifestation de soutien aux trois bourgmestres non nommés de la périphérie est organisée à Crainhem. La Région flamande, autorité de tutelle, refuse en effet de nommer Arnold d'Oreye (Crainhem), François van Hoobrouck (Wezembeek-Oppem) et Damien Thiéry (Linkebeek) à la tête de leur commune. La raison ? En envoyant des convocations électorales en français, les intéressés n'ont pas respecté la législation linguistique de la région. Pour l'occasion, plus de 200 francophones et un peu moins de cent Flamands se sont déplacés. Et 80 policiers ont pour mission d'éviter tout dérapage. Alors qu'elle tente de gagner la place située devant la maison communale, Myriam Delacroix, députée et bourgmestre de Rhode-St-Genèse est prise à partie par des militants du TAK. Elle reçoit des coups de coude et de genou, avant d'être aspergée de peinture. « Tout ceci a duré au moins une bonne dizaine de minutes avant que la police n'intervienne¹⁴³ », raconte la victime, qui annonce par ailleurs son intention d'interpeller le ministre de l'Intérieur au Parlement¹⁴⁴.

UN FÉDÉRALISME CONFLICTUEL

Le clivage linguistique marque en profondeur l'histoire de Belgique. À travers de multiples confrontations, il est à la base de son évolution institutionnelle. Se situant l'une face à l'autre, deux communautés s'observent, se craignent, s'opposent, s'éloignent. Longtemps exaspérés par la domination francophone, les Flamands confortent leur identité en réclamant des droits. Inquiets devant l'évolution du mouvement flamand, les francophones se rassemblent et cherchent à se protéger. Tout au long de cette histoire, la violence reste toutefois de l'ordre de l'exception. « (...) en Belgique, le sang n'a jamais coulé. La salive coule d'autant plus¹⁴⁵ », pouvons-nous pratiquement affirmer avec l'ancien Premier ministre Mark Eyskens.

Sans conteste, le mouvement flamand est à l'origine des premiers heurts. Durant longtemps, ses revendications sont ignorées par la classe dominante francophone. Cette difficulté à entendre les griefs contribue à les durcir. Que ce soit à

142. <http://www.hbvl.be/nieuws/binnenland/aid973021/jan-peumans-krijgt-pak-rammel-in-wallonie.aspx>

143. *La Libre Belgique*, 27 juin 2011.

144. L'interpellation annoncée n'aura jamais lieu.

145. *La Libre Belgique*, 29 mai 2002.

Anvers, à Bruxelles ou dans sa périphérie, les manifestants flamands battent le pavé. Sur leur route, des opposants : tantôt des « fransquillons » jaloux de leurs privilèges, tantôt des francophones méfiants. La manifestation peut alors devenir musclée. Les années 1960 constituent une période charnière : les équilibres de pouvoir s'inversent, les partis communautaires s'installent sur la scène politique¹⁴⁶. Et le clichage de la frontière linguistique incite la Flandre à défendre plus âprement son territoire. La nette accentuation du clivage communautaire s'accompagne d'une forte mobilisation citoyenne et d'une violence accrue. Il faut toutefois souligner que le phénomène est de courte durée : dès les années 1970, les passions populaires diminuent et les questions communautaires se retrouvent essentiellement circonscrites aux cénacles politiques¹⁴⁷. À cet égard, les villages fouronnais, où l'on manifeste jusque dans les années 1980, constituent bel et bien une exception. La violence n'y est pas rare et y est parfois dure, même si les militants s'y comptent par centaines plutôt que par milliers.

Soulignons encore que les principales tensions se concentrent dans des « régions à problèmes »¹⁴⁸, généralement situées le long de la frontière linguistique. La fixation de celle-ci joue d'ailleurs un rôle déterminant. La Flandre, si attachée à la terre, reçoit soudainement un territoire définitif. Plusieurs zones deviennent alors particulièrement critiques. C'est le cas de Louvain, cet îlot de culture francophone situé en pleine région flamande. C'est le cas des Fourons, où les francophones réclament, des années durant, le « retour à Liège ». C'est le cas de la périphérie bruxelloise, où d'importantes minorités francophones voient leur commune définitivement arrimée à la Flandre. Dans chacun de ces lieux, le clivage centre-périphérie se vit d'une manière très aigüe : une partie importante de la population se sent menacée par un « centre » dominant¹⁴⁹. Les Flamands louvernais ne supportent plus d'être mis à la marge d'une culture francophone trop présente ; les francophones de la périphérie ressentent le souffle du mouvement flamand ; les Wallons des Fourons perçoivent la toute-puissance d'une Flandre devenue plus riche. Ces lieux deviennent des symboles et la violence peut y acquérir une dimension irrationnelle. Il faudra la chute d'un gouvernement, la scission du parti social-chrétien et la création d'une ville nouvelle pour calmer les esprits à Louvain. Il faudra des décennies de conflits parfois extrêmement violents avant que la température ne retombe à Fourons. Enfin, nous pouvons constater que la situation demeure tendue dans la périphérie bruxelloise, comme en témoignent les incidents de ces dernières années.

L'unité de la Belgique relève sans doute du paradoxe. Depuis toujours, et plus encore durant les dernières décennies, la disparition du pays est annoncée¹⁵⁰.

146. En 1964, le FDF voit le jour. Dès les élections de 1965, il remporte 3 sièges à la Chambre. Trois ans plus tard, allié au Rassemblement wallon, il envoie 12 représentants à la Chambre. Toujours en 1968, la Volksunie atteint un record en décrochant 20 sièges de député.

147. M. Beyen, P. Destatte, *op. cit.*, p. 157-158.

148. Voir à cet égard Els Witte, « La question linguistique en Belgique dans une perspective historique », dans *Pouvoirs*, 2011/1, n° 136, p. 47.

149. Voir à ce sujet Vincent de Coorebyter, « Clivages et partis en Belgique », dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2008/15, n° 2000, p. 49.

150. Pour *The Economist*, la Belgique est « the most unnatural country in Europe ». « (...) there is a risk that it will break up into two semi-independent states in this decade (*The*

Les mouvements indépendantistes n'ont cessé de s'affirmer, mais sans jamais user d'une violence extrême semblable à celle qu'on a pu voir au Liban, à Chypre ou en Irlande du Nord¹⁵¹. Devant ces revendications, le système belge s'est adapté. Les familles politiques se sont divisées, une décentralisation de plus en plus large a été mise en place et le législateur a instauré de solides mécanismes de protection des minorités¹⁵². Ces solutions, fruits de négociations et de compromis, ont eu pour conséquence d'éviter, en général, les affrontements trop brutaux. Ils ont permis au « système » de fonctionner et au paradoxe de perdurer, sans pour autant jamais permettre aux deux mouvements de se rapprocher¹⁵³.

À l'heure actuelle, les deux grandes communautés linguistiques du Royaume de Belgique continuent de s'éloigner l'une de l'autre. La paix n'est qu'apparente ; elle est armée. Le mouvement flamand semble quant à lui plus fort que jamais : si sa puissance ne se manifeste pas dans les rues, elle n'a jamais été aussi grande sur le plan politique¹⁵⁴. En 2011, la Belgique sort fragilisée de la plus longue crise de son histoire. Si ce pays pacifique devait prendre le chemin de la scission, il est très probable que celle-ci ne s'obtiendrait pas par la force ; elle se négocierait avec des mots.

La *Revue générale* applique les rectifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française et approuvées par l'Académie française.

Economist, 19 janvier 1980, cité dans Vincent Dujardin, « The New Challenge of Belgian Federalism : a Historical Approach », dans *What does History teach us about the future of Belgian's institutions ?* p. 11, www.rethinkingbelgium.eu).

151. Marc Hooghe, Luc Huyse, « From Armed Peace to Permanent Crisis. Cracks in the Belgian Consultative Model », dans *What does History teach us about the future of Belgian's institutions ?* p. 39, www.rethinkingbelgium.eu).

152. Évoquons la parité linguistique au conseil des ministres, le système des facilités prévu dans certaines communes ou encore la « sonnette d'alarme » dont dispose la minorité francophone au Parlement fédéral.

153. On retrouve là différentes spécificités du modèle fédéral belge. Ainsi, comme le souligne Xavier Mabilille, les entités fédérées mènent chacune leur politique en tout indépendance, sans partager de compétences conjointes. Par ailleurs, les grands partis ne représentent que leur propre communauté linguistique (X. Mabilille, *op. cit.*, p. 421).

154. En septembre 2011, un sondage RTL/*La Libre Belgique* donne à la NVA 36 % des intentions de vote (*La Libre Belgique*, 26 septembre 2011).